EQUIPEMENT	Equipement électriqueV	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
Feux de route	Avertisseur optique	Genre du véhicule Remorque de travail
	Feux de position	Marque & type EPOKE UK 4/50
Feux de gabarit AV=	2/A (E) Feux de brouillard	
Avertisseur	Niv. sonore(Homologation no CH 9226 16
Essuie-glace		Forme de la carr. épandeuse
Feux arrières 2/R	(E) Catadioptres C = -	
Feux stop 2/S1	(E) [AR= 2/III (E)	Places ass. : Total (avant)
	Plaque forme haute/oblongue	
	Indic. vitesse	service CV
Indic. direction clign. 2		Cylindrée cm ³ Poids total 800 Poids de
	latér. AR 2a (E)	Poids total 800 Poids de l'ensemble
Avart clien	Lampes de travail	
Cale d'arrêt : 2/225 x 115 x 90		,
care d'arrec	2/22/ * 11/ * 50	
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 422		
Disque 40 km/h exigé		
Sur demande: avec timon prolongé et siège ainsi que frein à pied avec arrêt (mécanique		
à ruban extérieur), pour utilisation avec monoaxes. A contrôler lors de		
l'immatriculation.		
I TEMESTRICULATION.		
A noter dans le permis de circulation, page 4:		
- Ne peut être attelé qu'à un véhicule-tracteur dont le poids à vide est au moins le		
double du poids de service de la remorque.		
\cdot		

Lieu et date de l'expertise Wetzikon, 10./11.8.72 La commission d'expertise